

MATTAVINIE

Description de la région.*

La vallée de la Mattavinie court en latitude les 47° et 46°, depuis le soixante-quatorzième et demi de longitude à l'ouest, jusqu'à la rencontre du Saint-Maurice, sur une largeur moyenne de vingt-cinq à trente lieues.

Les grandes lignes qui bordent cette vallée, en largeur, ne sont ni droites ni régulières; tantôt elles se rapprochent, tantôt elles s'éloignent de la rivière Mattawin.

On y remarque quelques chaînes de montagnes, surtout dans la partie inférieure, mais on peut dire qu'en général le sol est propice à la colonisation.

A la hauteur de la latitude ci-dessus, le pays a plutôt l'apparence d'une vallée sans bornes, recouverte d'une plantureuse forêt, et par intervalles de quelques clairières de prairies.

On peut le décrire comme étant borné au nord par la région des grands lacs Wabaskoutyank et Manouau; au sud, par une chaîne de montagnes élevées et rocheuses qui le sépare du versant sud-est des Laurentides; à l'est par le Saint-Maurice et à l'ouest par les sources des rivières Rouge et Lièvre.

La rivière Mattawin (en langue montagnaise "rencontre des eaux") qui donne son nom à la vallée qu'elle arrose, prend ses eaux sur le même plateau que l'Ottawa et ses deux puissants tributaires, la Rouge et le Lièvre.

Elle a 95 milles de longueur et reçoit le tribut des eaux des rivières du Poste, Kaïakamac ou Chef, du Milieu et Cyprès, de la Sauvage, des Aulnaies, et des décharges de lacs partout nombreux, regorgeant de poissons de toutes sortes.

On trouve, sur la Mattawin et les décharges des principaux lacs, des pouvoirs hydrauliques assez considérables pour fournir l'énergie motrice à l'industrie de l'avenir; quelques-uns peuvent même fournir jusqu'à quinze cents chevaux-vapeur.

Il est certain que les établissements de la Mattavinie et ceux de la région Labelle ne formeront, d'ici à peu d'années, qu'un vaste théâtre de colonisation.

La partie sud-est du canton Provost forme la paroisse de Saint-Zénon, et la partie nord-ouest du même canton, avec une partie du canton Brassard, forme la paroisse de Saint-Michel-des-

(*) Nous avons fait, pour les fins de cette rédaction, de larges emprunts à la brochure de l'abbé Provost : *La bourse et la vie*, et aux rapports de M. J. A. Martin, agent des terres à Joliette.